

2009/1696 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 16 000 € A LA SCOP CAP SERVICES POUR SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES COOPERATIONS D'ACTIVITE ET D'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE LYONNAIS (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 août 2009 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« La crise de l'emploi à partir des années 1990 a encouragé les personnes exclues du marché du travail traditionnel à créer leur propre activité économique et à se lancer dans le métier d'entrepreneur afin de sortir d'une spirale d'exclusion et d'assistanat.

Cependant, les circuits classiques d'accompagnement de porteurs de projets ne répondaient pas à deux enjeux majeurs pour ces publics en situation fragile: l'accès aux circuits bancaires traditionnels pour financer leur activité et l'accompagnement au métier d'entrepreneur.

Partant de ce constat d'un chaînon manquant dans l'accompagnement à la création d'activité Les acteurs de l'Economie sociale et solidaire ont conçu la coopérative d'activité et d'emploi.

Une coopérative d'activité et d'emploi (CAE) propose un cadre juridique, économique, social et humain aux porteurs de projets souhaitant tester grandeur nature leur projet.

Elle s'adresse majoritairement à des personnes exclues du marché du travail : 70 % des personnes accompagnées ont entre 30 et 51 ans, et 77 % sont demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du RMI.

Toute activité artisanale, commerciale ou de service, peut être exercée en CAE, à l'exception des activités soumises à des contraintes réglementaires ou à des contraintes financières.

Pour le créateur, les avantages de la CAE sont multiples :

- il apprend le métier d'entrepreneur en l'exerçant dans un cadre sécurisé,
- les contraintes administratives, comptables et juridiques sont mutualisées au sein de la CAE et ne sont donc pas à sa charge,
- il conserve un statut de salarié, et donc la couverture sociale protectrice légale du salarié,

- enfin, il fait partie d'un réseau d'entrepreneurs, ce qui favorise la collaboration et l'échange de pratiques.

Cap Services a été la première coopérative d'activité et d'emploi créée en France en 1995.

La Délégation à l'Economie sociale et solidaire l'a accompagné entre 2005 et 2008 pour mettre en place le projet "INCUB'ART" qui a abouti à l'ouverture d'une boutique (Lyon 1^{er}) en avril 2008, conformément aux objectifs prévus.

Aujourd'hui Cap Services se propose de développer son activité et d'accompagner 400 porteurs de projets dans la coopérative en 2009.

Cap Services soutient le développement du projet Talents 9, qui a pour objectif d'accueillir et d'accompagner des porteurs de projets dans leur parcours de créateur d'entreprise sur le 9^e arrondissement.

Pour réaliser ce projet, Cap Services sollicite la Ville de Lyon pour une subvention de 16 000 € sur un budget total de 494 624 €.

Depuis 7 ans, la Ville de Lyon agit en faveur de l'économie sociale et solidaire et le concept de coopérative et d'emploi se révèle être un véritable outil de développement économique local car il permet :

- l'impulsion et soutien d'activités innovantes dans les secteurs émergents,
- le maintien ou réactivation de métiers artisanaux traditionnels du territoire,
- l'insertion économique des demandeurs d'emploi,
- la complémentarité dans la chaîne d'accompagnement à la création d'entreprise,
- la réduction des facteurs d'échec et l'aide à la pérennisation des entreprises créées. »

Vu ladite convention ;

Vu les avis émis par les Conseils des 3^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de sa Commission Economie Locale – Relations Internationales – Universités ;

DELIBERE

1- Une subvention de 16 000 € est allouée à la SCOP Cap Services (dont le siège social est situé 11 rue Duphot à Lyon 3^e) pour son fonctionnement dont 5 500 euros affectés au projet "Talents 9" situé 227, avenue du Plateau 69009 Lyon.

2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la SCOP Cap Services est approuvée.

4- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

5- La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours au programme: DEVELOPMENT; opération : ESS ; ligne de crédit : 44058 ; nature comptable : 6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

G. GOUZOU-TESTUD